

BÂTIR LE CANADA, UN SECTEUR D'ACTIVITÉS À LA FOIS

Teamsters Canada représente des travailleurs dans ces industries, et bien d'autres :

- impression
- transformation des aliments
- brassage
- garde d'enfants
- hôtellerie
- transport
- travail de bureau
- boulangerie
- vêtement
- produits laitiers
- transport scolaire
- hébergement pour personnes âgées
- entreposage

RESPECT. JUSTICE. ÉGALITÉ.

Quand il s'agit de gagner sa vie, nous avons tous beaucoup plus de points en commun que nous ne le pensons. Nous voulons tous être traités avec respect et améliorer notre qualité de vie, pour nous-mêmes et pour nos proches. Adhérer à Teamsters Canada vous donne accès à tout cela, car nous veillons à ce que les décisions de votre employeur et de votre milieu de travail reposent sur le respect, la justice et l'égalité.

Nous sommes prêts à continuer à bâtir le Canada et nous aimerions vous avoir dans notre équipe!

LA DÉCISION VOUS REVIENT

Posez le premier geste pour améliorer votre qualité de vie : appelez-nous! Joignez-vous à Teamsters Canada dès maintenant. C'est gratuit et confidentiel.

Teamsters Canada

2540 boul. Daniel-Johnson, bur 804
Laval (Québec) H7T 2S3
1-866-888-6466
info@teamsters.ca
teamsters.ca

facebook.com/TeamstersCanada
twitter.com/TeamstersCanada
youtube.com/TeamstersChannel



2540, boul. Daniel-Johnson, bur 804
Laval (Québec) H7T 2S3

1-866-888-6466

info@teamsters.ca / www.teamsters.ca



BÂTIR LE CANADA CHAQUE JOUR



TEAMSTERS CANADA – QUI SOMMES-NOUS?

Un syndicat est une association de travailleurs qui s'unissent pour protéger leurs droits en milieu de travail. Teamsters Canada s'applique à défendre les droits de ses membres et à bâtir le Canada chaque jour grâce aux milliers d'emplois et de travailleurs que nous appuyons.

Le syndicat des Teamsters représente 1,4 million de membres en Amérique du Nord, dont 120 000 travailleurs dans divers secteurs d'activités au Canada. Nous sommes une organisation sans but lucratif, et les cotisations syndicales déductibles d'impôt que vous payez nous permettent de défendre vos droits et intérêts.

VOS DROITS LÉGAUX

La loi protège votre droit de devenir membre d'un syndicat et de tenir des activités syndicales sans subir de représailles de votre employeur. Si vous faites l'objet de mesures disciplinaires injustes ou êtes congédié parce que vous avez adhéré à Teamsters Canada, nous prendrons votre défense auprès des autorités compétentes.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE DE TEAMSTERS CANADA?

Faire partie de Teamsters Canada vous apporte soutien, sécurité d'emploi et respect.

Avec l'appui de Teamsters Canada, vous pourrez :

- Établir un rapport de force plus équitable face à votre employeur
- Vous protéger contre des décisions arbitraires de votre employeur
- Obtenir un salaire juste et de meilleures conditions de travail
- Assurer votre bien-être et celui de votre famille

L'AVANTAGE SYNDICAL

En moyenne, un travailleur syndiqué gagne 4,97 \$ de l'heure de plus qu'un travailleur non syndiqué. Cela représente près de 200 \$ de plus par semaine. Un travailleur syndiqué améliore non seulement sa qualité de vie et celle de sa famille, mais il participe aussi activement à la vie de sa communauté.

LES FAITS : LE TAUX SALARIAL ET L'AVANTAGE SYNDICAL

Population générale (hommes et femmes)

Taux horaire moyen d'un travailleur syndiqué : 27,05 \$

Taux horaire moyen d'un travailleur non syndiqué : 22,08 \$

L'avantage syndical pour les travailleurs canadiens : +4,97 \$/h

Femmes

Taux horaire moyen d'une travailleuse syndiquée : 26,32 \$

Taux horaire moyen d'une travailleuse non syndiquée : 19,16 \$

L'avantage syndical pour les travailleuses canadiennes : +7,16 \$/h

Jeunes

Taux horaire moyen d'un jeune travailleur syndiqué : 21,54 \$

Taux horaire moyen d'un jeune travailleur non syndiqué : 16,01 \$

L'avantage syndical pour les jeunes travailleurs canadiens : +5,53 \$/h